

Assemblées de l'OMPI, édition 2024
Déclaration générale de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse se joint à la déclaration faite par le Groupe B et souhaiterait également mettre l'accent sur les quatre points suivants :

- Premièrement, la Suisse félicite les Etats membres d'avoir négocié un nouveau traité international sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés. Notre délégation remercie le Secrétariat pour l'excellente organisation de la conférence diplomatique. La conclusion de ce traité constitue un succès important pour le multilatéralisme, et envoie un signal encourageant alors que la conférence diplomatique relative au droit des dessins et modèles approche.
- Deuxièmement, le bon fonctionnement et l'attractivité de tous les systèmes d'enregistrement de l'OMPI pour ses utilisateurs reste une priorité majeure pour la Suisse. Nous sommes tout particulièrement satisfaits de constater que le système de Lisbonne est en mesure, depuis l'année dernière, de procéder aux transactions d'une manière beaucoup plus efficace. Afin que le système de Lisbonne fournisse à ses membres des services d'une qualité comparable à ceux fournis par les autres systèmes d'enregistrement, et considérant les adhésions récentes et en vue, nous demandons que les ressources adéquates lui soient assurées aussi à l'avenir.
- Troisièmement, la Suisse note avec satisfaction l'avancement des discussions concernant la propriété intellectuelle et l'intelligence artificielle menées à l'OMPI. D'importants travaux, sur cette thématique qui nous concerne tous, sont en cours au sein du SCP et du SCCR. Il nous semble

clé de continuer ces travaux pour partager entre Etats membres nos expériences et apprendre les uns des autres. Nous demandons à ce que les travaux menés par le Dialogue de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les technologies de pointe viennent alimenter ceux du SCP et du SCCR. L'OMPI doit poursuivre les travaux sur l'intelligence artificielle et la propriété intellectuelle afin de rester dans le « *lead* » sur ces questions en tant qu'agence onusienne spécialisée et éviter de prendre du retard par rapport au rapide développement des nouvelles technologies.

- Enfin, la Suisse remercie le Secrétariat pour la rédaction du rapport sur l'assistance et l'appui au secteur de l'innovation et de la créativité et au système de la propriété intellectuelle de l'Ukraine. L'assistance technique faisant partie intégrante des activités de l'OMPI, la Suisse, en tant que pays hôte de l'OMPI, soutient le Secrétariat dans ses efforts d'adresser les défis à court, moyen, et long terme, identifiés dans ce rapport.

Merci, Monsieur le Président.